



Le Bulletin

Volume 54 Numéro 15

Édition du 23 avril 2026

Dans ce Bulletin

Élections 2026 au SEHR (CSQ), envie de relever de nouveaux défis?p.1-2

Budget 2026 en éducation : quand les chiffres peuvent nous laisser croire en une bonne nouvelle... (mais que ce n'est pas le cas).....p.2-3

Bourses du SEHR (CSQ) : avez-vous soumis votre projet?p.4

Élections 2026 au SEHR (CSQ), envie de relever de nouveaux défis?

Comme chaque année, un certain nombre de postes sur le conseil exécutif seront en élection... Si vous avez besoin de relever de nouveaux défis, peut-être aurions-nous besoin de vous?

Tout d'abord, les postes de présidence et de vice-présidence du SEHR (CSQ) auraient dû être soumis au scrutin cette année. Cependant, en prévision de la retraite de l'actuel président, annoncée depuis quelques années déjà, des élections au poste de présidence ont été tenues l'année dernière afin de permettre une transition plus harmonieuse durant l'année scolaire 2025-2026. Madame Ysabel Racine a d'ailleurs été élue par acclamation pour une entrée en fonction en juillet 2026. Le poste de 2^e vice-présidence, quant à lui, sera en élection et monsieur Gislain Tardif, qui l'occupe actuellement, a signifié son intention de se représenter pour un mandat de deux ans. Du côté du conseil exécutif, ce sont trois postes de représentants préscolaire/primaire et deux postes pour le secondaire/FP/adultes qui seront au jeu.

Trésorier

Par ailleurs, le poste de trésorier, actuellement occupé par monsieur Gabriel Richard, sera aussi en élection. Monsieur Richard a également annoncé son intention de se représenter.

Les trois représentantes du secteur préscolaire/primaire en

À l'Agenda

Mardi 19 mai 2026

8^e rencontre du conseil des personnes déléguées

Heure : 16 h 30

Lieu : Corporation du Fort Saint-Jean
15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Jeudi 28 mai 2026

Séance d'information pour l'affectation des enseignantes et enseignants en poste

Heure : 18 h 30

Lieu : Teams

Jeudi 4 juin 2026

Séance d'information pour les enseignantes et enseignants contractuels sur la liste de priorité d'emploi

Heure : 18 h 30

Lieu : Teams

élection nous ont toutes trois signifié leur intention de se représenter; il s'agit de mesdames Stéphanie Lelotte (en remplacement de madame Barbara Lussier pour un mandat d'un an depuis juin 2025), madame Catherine Lussier et madame Catherine Cardinal, en remplacement de madame Mégane Raymond, actuellement en congé de maternité. Précisons que madame Raymond souhaite se représenter sur son poste en juin.

Du côté du secondaire, deux postes seront en élection. Mesdames Isabelle Tétreault et Cynthia Trinque nous ont mentionné réfléchir à leur avenir, mais sont actuellement enclines à briguer un autre mandat sans toutefois que cela ne soit officiel.

Période de transition à venir

Ce qu'il faut savoir, c'est que d'ici quatre ans, au moins deux postes de libérés au bureau du SEHR seront à pourvoir. En effet, le chant d'appel de la retraite ne résonne pas que pour la présidence et messieurs Tardif et Tremblay commencent à y faire référence dans quelques discussions. Pour sa part madame Lussier pense aussi suivre la parade, dans un avenir moins dé-

fini toutefois. Pour ceux et celles qui envisagent de rejoindre les rangs du SEHR et d'entamer une carrière syndicale, il sera peut-être le temps de commencer à y songer plus sérieusement...

Le conseil exécutif du SEHR (CSQ) se réunit les mardis soir et se penche sur les sujets de l'heure, les relations de travail, l'administration des biens du syndicat et voit à l'application des statuts et règlements. Il a également la charge d'accompagner des écoles spécifiques lors de certaines opérations. Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature d'ici le 31 mai en remplissant le formulaire de mise en candidature qui vous a été envoyé par courriel avec le présent Bulletin. Le formulaire est également disponible sur la page d'accueil du SEHR (CSQ). Il doit être acheminé à monsieur Martin Kirouac, président des élections, ou directement au bureau du SEHR (CSQ).

Bonne chance à tous les candidats!

Budget 2026 en éducation : quand les chiffres peuvent nous laisser croire en une bonne nouvelle... (mais que ce n'est pas le cas)

À la suite du dépôt du budget provincial pour l'année fiscale 2026, la CSQ a procédé à une analyse et nous a présenté les « faits saillants ». Nous vous présentons donc les grandes lignes de ce document, avec un gros plan sur les investissements en éducation.

Le budget, déposé en mars 2026, marque la dernière année du gouvernement Legault en contexte d'incertitude économique et politique. On y dévoile un plan qui amène une stagnation des ressources publiques et peu de mesures fiscales pour augmenter les revenus.

Situation financière et déficit public

Depuis l'épisode de la pandémie, le Québec n'a jamais réussi à rééquilibrer ses finances publiques, avec un déficit accru causé artificiellement par des mesures

contre-intuitives : baisses d'impôts, abolition de la taxe scolaire (en 2019), et versements au Fonds des générations créent à elles seules un déficit de quatre milliards dans les revenus de l'État.

Ainsi, en début de pandémie, on a augmenté les dépenses de l'État sans mettre en place de mesures fiscales concrètes permettant de les soutenir et on se retrouve depuis le printemps dernier, avec des compressions imprévisibles et une valse entre coupures de budgets et réinvestissements conditionnels.

Plutôt que de constater les besoins criants de ses différents réseaux et de corriger le tir en prévoyant des mesures permettant de soutenir l'augmentation des dépenses (par exemple des hausses d'impôt), le gouvernement préfère présenter un budget avec des chiffres stratégiquement dépliés pour nous faire croire qu'il investit à la hauteur de la hausse des coûts de la vie, mais comme toujours, le diable est dans les détails.

Financement du réseau scolaire

En effet, selon l'analyse de la CSQ, « le gouvernement Legault se vante d'avoir augmenté les budgets du ministère de l'Éducation à des niveaux jamais vus. Il faut toutefois savoir que la quasi-totalité des sommes neuves injectées dans le réseau de l'éducation par le gouvernement a été affectée à des dépenses d'investissement en immobilisations, dans un contexte où la vétusté des immeubles du réseau scolaire était sur le point d'obliger la fermeture préventive d'écoles pour des raisons de sécurité »¹.

Lorsqu'on nous dit que près de deux milliards « d'argent injecté » ce n'est en fait qu'une mesure visant à harmoniser le plafonnement de la taxe scolaire « à travers le Québec. Ces dépenses supplémentaires [...] annuellement n'ajoutent aucun argent neuf dans le réseau scolaire. Il ne s'agit que d'un déplacement de source de revenus plutôt que d'un réel investissement »¹.

Lorsqu'on regarde les chiffres présentés donc, le budget qui augmente de 2,4 %², alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 3% entre janvier 2025 et janvier 2026 et qu'une part importante des investissements ira à l'entretien des bâtiments (on nous promet des investissements de 23,5 milliards³ d'ici 2036). Ce pourcentage d'investissement n'est donc pas réparti de façon uniforme dans tous les secteurs (salaire du personnel, financement des élèves, services directs aux élèves, entretien immobilier et réseau privé). Les salaires augmentent de 2,5%, mais l'investissement réel par élève baisse de 1,6 % en dollars constants, avec une augmentation limitée à 0,9 % pour les services directs aux élèves, ce qui est bien en-deçà de l'inflation. Pour sa part, l'enseignement privé va chercher des investissements de 4,2%, ce qui s'explique bien mal en regard d'un portrait global de la situation.

La CSQ a donc émis une recommandation d'investissement total au gouvernement, comprise entre 5 et 6% du PIB pour le secteur de l'éducation, incluant le réseau des cégeps (comparativement à environ 4% actuellement), ce qui nous permettrait une prévisibilité et une variation des budgets en concordance avec la hausse du coût de la vie (et par conséquent des hausses nécessaires au maintien des services).

Enseignement supérieur

Les budgets pour les cégeps et universités stagnent pour leur part, ou diminuent en dollars constants, avec une baisse de 0,5 % par étudiant pour les cégeps et de 4,7 % pour les universités sur trois ans :

- Le budget des cégeps est majoré de 5,3 %, (ce qui représente une baisse réelle par étudiant puisqu'une hausse de la fréquentation de 2,4% est prévue et que l'inflation pourrait atteindre 2,4% également)
- Le budget des universités chute à 18 672 dollars par étudiant (comparativement à 19 594\$ en 2023-2024, une diminution de 4,7%)
- Les besoins croissants ne sont donc pas couverts par le financement actuel

Il serait donc irréaliste de croire que l'état des lieux ira en s'améliorant dans le réseau pour l'année scolaire prochaine. Lorsqu'on se fie aux chiffres, on s'aperçoit parfois tardivement qu'on s'est fait rouler dans la farine...

1- CSQ, Présentation des faits saillants du budget du Québec 2026-2027, 18 mars 2026

2- Institut de la statistique du Québec, Indice des prix à la consommation, Québec et Canada, décembre 2025 à février 2026 : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indice-prix-consommation>

3- Budget Provincial du Québec, 2026-2027, mars 2026

*Cet article a été partiellement écrit à l'aide de l'intelligence artificielle comme outil de synthèse des articles référencés.

